

Les données de qualité des eaux par paramètre biologique



➤ Quelles sont les données disponibles sur notre site ?

Quatre paramètres sont disponibles :

- Indice Biologique Diatomées (IBD) : étude des algues unicellulaires de couleur brune présentant un squelette siliceux ;
- Indice Biologique Global Normalisé (IBGN) ou IBGN équivalent : analyse des macro-invertébrés présents dans les cours d'eau (insectes - adultes ou larves -, mollusques, crustacées et vers) ;
- Indice Biologique Macrophytes en Rivière (IBMR) : étude des végétaux visibles à l'œil nu présents dans les cours d'eau ;
- Indice Oligochètes de Bioindication des Sédiments (IOBS) : analyse des vers aquatiques vivant dans les sédiments au fond des cours d'eau.

Les données sont présentées sous forme de notes calculées en fonction de la liste des organismes présents au niveau de la station de prélèvement. Elles sont disponibles pour chaque station suivie en Ile-de-France depuis 1994 (entre 2002 et 2005 pour l'IOBS).

➤ Que nous indiquent-elles ?

Elles indiquent l'évolution temporelle de l'état biologique des cours d'eau. Chaque indice renseigne sur une ou plusieurs composantes de la qualité de l'eau. Ainsi, l'IBD informe sur la qualité physico-chimique du cours d'eau. L'IBGN est représentatif de la morphologie et de la qualité physico-chimique du cours d'eau. L'IBMR donne des informations sur le niveau trophique du cours d'eau. Enfin, l'IOBS renseigne sur la qualité des sédiments présents au fond des cours d'eau.

➤ Sous quelle forme se présentent-elles ?

Edité le : 03/11/2014 14:39:43

PRÉFET DE LA RÉGION D'ÎLE-DE-FRANCE

Indice Biologique Diatomées sur les cours d'eau entre 1994 et 2013 (Tableau 1 et 2)
Exploitation selon le tableau 2 de l'annexe 3 de l'arrêté du 25 janvier 2010 modifié relatif aux méthodes et critères d'évaluation de l'état écologique, de l'état chimique et du potentiel écologique des eaux de surface pris en application des articles R. 212-10, R. 212-11 et R. 212-18 du code de l'environnement

La valeur de l'IBD des tableaux 1 et 2 est calculée à partir de la norme NF T 90-354 parue en Décembre 2007

Tableau 1 présentant les données produites dans le cadre de suivi de réseaux de mesures (RNB, RCS, RCO, ...)

CODE DE LA STATION	Unité Hydrographique (UH)	Code des masses d'eau	RIVIERE	COMMUNE	Code INSEE	Type national des cours d'eau	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
03012000	BASSE-VOULZIE	HR34	SEINE	NOGENT SUR OISE	10268	M9	14,8	14,8	15	14,0	15,1	15,2	14,7	15,3	15,4	15,3	15
03013300	PASSE-VOULZIE	HR40	VOULZIE	JUTIGNY	77242	TP9	5,2	6,6	9,6	4,7	5	6,8	10,2	12,7	11,5	9,9	8
03065007	JUINE-ESSONNE-ECOLE	HR93A	CEUF	BONDAROY	45038	PS											

- Code de la station ;
- Unité hydrographique (UH) ;
- Code des masses d'eau ;
- Rivière ;
- Commune ;
- Code INSEE ;
- Type national des cours d'eau ;
- Années ;
- Commentaires.

EAU ET MILIEUX AQUATIQUES

- Données qualité des cours d'eau et des milieux aquatiques en Ile-de-France
- Données qualité des eaux
- Données qualité par paramètre hydrobiologique**

Chemin d'accès

La qualité des cours d'eau en Ile-de-France

Les nouveaux critères d'évaluation au sens de la Directive Cadre sur l'Eau

La qualité des cours d'eau en Ile-de-France

Evolution de 1994 à 2011

Des publications sont également disponibles sur le site de la DRIEE pour faciliter l'interprétation des données.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA RÉGION D'ÎLE-DE-FRANCE

Comment les interpréter ?

Pour l'Île-de-France, les limites des classes d'état permettant d'interpréter les données mises en ligne sur le site internet sont les suivantes :

Indice	Limites des classes d'état				
	Très bon	Bon	Moyen	Médiocre	Mauvais
IBD	20 à 17	16,9 à 14,5	14,4 à 10,5	10,4 à 6	5,9 à 0
IBMR	20 à 14,1	14 à 12,1	12 à 10,1	10 à 8,1	8 à 0
IBGN (grand et moyen cours d'eau) ou équivalent	20 à 14	13,9 à 12	11,9 à 9	8,9 à 5	4,9 à 0
IBGN (petit et très petit cours d'eau) ou équivalent	20 à 16	15,9 à 14	13,9 à 10	9,9 à 6	5,9 à 0

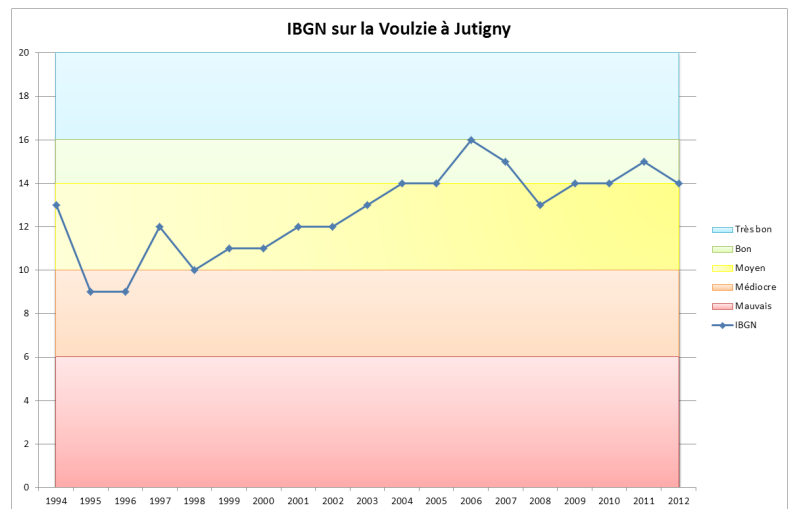
Arrêté du 25 janvier 2010 relatif aux méthodes et critères d'évaluation de l'état écologique, de l'état chimique et du potentiel écologique des eaux de surface pris en application des articles R.212-10, R.212-11 et R.212-18 du code de l'environnement.

Indice	Limites de classe d'état				
	Très bon	Bon	Moyen	Médiocre	Mauvais
IOBS	≥ 6	5,9 à 3	2,9 à 2	1,9 à 1	< 1

Guide méthodologique de mai 2002 associé à la norme NF T 90-390 relative à la détermination de l'indice oligochètes de bioindication des sédiments (IOBS).

Quelques exemples d'usages

- graphes : pour constater l'évolution des indices depuis 1994



- cartes : pour visualiser l'état de toutes les stations de prélèvement

